

BLENNES

Recyclez votre **SAPIN DE NOËL !**



Avant le 19 janvier 2026

Terrain de boules
face à l'aire de jeu
Rue de l'Église

Les sapins doivent être **naturels**,
sans décoration ni neige artificielle.

Tout autre déchet est interdit.
Aucun sapin déposé sur la voie publique,
en dehors des points de collecte,
ne sera ramassé.

Mon beau sapin
n'a plus

les boules !

DÉPOSEZ-LE

... IL SERA
RECYCLÉ

